

Le Rappel Républicain

Deuxième Année. — N° 296

DE LYON

Lundi 24 Octobre 1904

Journal Démocratique Quotidien

LES ABONNEMENTS PARTENT DES 1^{er} & 16 DE CHAQUE MOIS

DES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

Les ANNONCES sont reçues à LYON, exclusivement aux bureaux de la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 32, Rue de la République. A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

5 cent le N°

ADMINISTRATION ET RÉDACTION : 4, Rue Stella
Adresse télégraphique : RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON — Téléphone 15-39

5 cent le N°

ABONNEMENTS : Lyon et départements limitrophes... 6 fr. 10 fr. 20 fr. 30 fr. 40 fr. 50 fr. 60 fr. 70 fr. 80 fr. 90 fr. 100 fr. Autres départements... 8 fr. 12 fr. 24 fr. 36 fr. 48 fr. 60 fr. 72 fr. 84 fr. 96 fr. 108 fr. Étranger (Union postale)... 9 fr. 15 fr. 30 fr. 45 fr. 60 fr. 75 fr. 90 fr. 105 fr. 120 fr.

FAITS DU JOUR

M. Audiffred, député antimilitariste, a été élu sénateur de la Loire, en remplacement de M. Waldeck-Rousseau, décédé. M. Audiffred a obtenu 489 voix contre 463 à M. Réal.

Le scrutin de samedi sur la politique du cabinet, ainsi que le discours de M. Combes, sont vivement commentés par la presse.

Russes et Japonais sont toujours face à face en Mandchourie. Les Russes sont électrisés par leurs derniers succès; ils espèrent reprendre bientôt l'offensive.

Lamobilisation se poursuit avec une activité fiévreuse en Russie. Des troupes considérables sont en route ou prêtes à partir pour le théâtre de la guerre.

Les débats de l'affaire Dautriche commenceront demain devant le conseil de guerre de Paris. Ils seront présidés par le général Bertin.

LE CONCORDAT

Peu de questions peut-être présentent un intérêt plus saisissant, plus captivant et plus actuel que la question du Concordat qui régit depuis un siècle les rapports de l'Église avec la France. La récente rupture des relations diplomatiques entre Rome et l'État français, à propos des évêques de Dijon et de La Rochelle, a mis à l'ordre du jour la séparation de l'Église et de l'État et par conséquent la dénonciation du Concordat. Dans la presse, dans des congrès et hier encore à la tribune du Parlement, sans cesse, cette question fait l'objet de débats intéressants et passionnés; aussi semble-t-il utile de donner un rapide aperçu de ce que fut exactement le Concordat.

En arrivant au pouvoir après son coup d'État du 18 brumaire, Bonaparte trouva la France en proie à l'anarchie la plus grande au point de vue religieux. Il y avait toujours les deux clergés, prêtres insermentés et assermentés; mais ceux-ci tombaient de plus en plus dans le discrédit et d'autre part le schisme était complet avec Rome. La situation était grave; il fallait à tout prix aviser.

Bonaparte le comprit. Et dès le 5 juin 1801, il s'adressa en ces termes au clergé de Milan.

Nulle société ne peut exister sans morale et il n'y a pas de bon morale sans religion. Il n'y a donc que la religion qui donne à l'État un appui ferme et durable. Une société sans religion est comme un vaisseau sans bousole... La France instruite par ses maîtres a enfin ouvert les yeux; elle a reconnu que la religion catholique était comme une ancre qui pouvait seule la fixer dans ses agitations.

De telles paroles étaient le prélude certain d'un changement profond qui allait s'opérer dans la politique religieuse du gouvernement français. En effet, peu de temps après, des négociations pour une entente durable étaient engagées par le Premier Consul avec le nouveau pape Pie VII. Les représentants pontificaux, l'archevêque de Corinthe, Mgr Spinda et le Père Caselli, s'abouchèrent avec Joseph Bonaparte, le conseiller d'État Crétet et l'abbé Bernier, désignés par Bonaparte. Enfin un ministre plénipotentiaire, Cacault, fut envoyé à Rome.

Les négociations n'allèrent tout d'abord pas facilement, les exigences impérieuses de Napoléon se heurtèrent à la ferme et douce intransigence des délégués de Pie VII et de Pie VII lui-même. Le Premier Consul voulait à tout prix un reniement complet des diocèses, la reconnaissance de l'alléation des biens de l'Église et un droit de police à ses délégués répendant par une fin de non recevoir.

Les négociations étaient à la veille de se rompre de façon complète, lorsque, par l'intermédiaire de notre ministre Cacault, le cardinal Consalvi fut envoyé à Paris pour reprendre les pourparlers, et ceux-ci aboutirent à une sorte de compromis. Le Pape cédait sur la question des diocèses et sur celle des biens ecclésiastiques; quant à la question de la police du culte, il fut stipulé que le droit de gouvernement français n'aurait en vue que « la tranquillité publique ».

Les premières signatures du traité furent échangées le 15 juillet 1801 entre les plénipotentiaires; le 40 septembre, les ratifications furent définitives, mais ce ne fut que le 5 avril 1802 par suite de certains retards que le Concordat fut voté par le Corps législatif. Enfin, il était promulgué comme loi le 8 avril.

Le Concordat est donc une loi de l'État, mais c'est aussi une loi de l'Église, car dans sa forme, il constitue un contrat synallagmatique, une convention entre la puissance spirituelle et la puissance temporelle. Cette convention entre la France et l'Église comprend un préambule et dix-sept articles.

Dans le préambule, il était dit ceci :

Le gouvernement de la République reconnaît que la religion catholique, apostolique et romaine était celle de la grande majorité du peuple français.

Volci, d'autre part, les principales dispositions des articles. L'article premier énonce que :

Elle (la religion catholique) sera librement exercée en France et son culte sera public, en se conformant aux règlements de police que le gouvernement jugera nécessaires pour la tranquillité publique.

Les articles 2 et 3 concernent le remaniement des diocèses et stipulent que tous les anciens évêques constitutionnels ou non seront tenus à donner leur démission. D'autres les remplaceront.

L'article 5 concerne la nomination des évêques. Comme sous l'ancien régime, ils devront être présentés par le gouvernement dans les trois mois de la vacance du siège et institués par le Pape « suivant les formes établies par rapport à la France avant le changement du gouvernement ».

Les articles suivants déterminent les prières à célébrer dans les églises pour la République « *Domine salvam fac Rempublicam* »; ils précisent les pouvoirs des évêques dans leurs diocèses. Enfin, par l'article 13, le Pape reconnaît l'alléation définitive des biens ecclésiastiques, tandis que par l'article 14, le gouvernement s'engage à assurer « un traitement convenable aux évêques et aux cures ». Les autres articles sont de peu d'importance.

Telles sont en somme les dispositions principales et essentielles du Concordat qui procura à la France divisée et meurtrie la paix religieuse dont elle avait tant besoin. Un *Te Deum* solennel fut chanté à Notre-Dame pour célébrer ce grand événement. S'y trouvaient le cardinal Caprara, légat à latere, tous les nouveaux évêques, le Premier Consul et tous les fonctionnaires, généraux, etc. Tous ceux-ci assistèrent à la cérémonie par ordre et s'y tinrent fort mal. Thiébaud raconte même dans ses mémoires que le général Moreau « affecta pendant tout le temps que dura la cérémonie de se promener aux Tuileries et devant le Château afin qu'on ne pût pas le remarquer ».

À côté du Concordat, contrat bilatéral entre la République et l'Église, il faut parler aussi des fameux articles organiques du culte catholique, œuvre exclusive du gouvernement français, contrat unilatéral, fait sans l'assentiment de la Papauté, et qui n'a jamais été reconnu par elle.

Bonaparte fit voter et promulguer ces articles organiques, prétendant user de son droit de police. En réalité, il tenait à revenir sur certaines concessions qu'il avait été obligé de faire, et, d'autre part, il voulait à tout prix avoir sur le clergé une autorité puissante, analogue à celle que les souverains de l'ancien régime possédaient sur l'ancienne Église de France. En somme, Bonaparte outrepassait sciemment ses droits de police, réduits, on le sait, à garantir la tranquillité publique, et la preuve, c'est que ces articles organiques reproduisaient :

1° Les anciennes règles gallicanes relatives à la « vérification » des actes du Saint-Siège et des décrets des synodes étrangers, « même ceux des conciles généraux soumis au pape ».

2° L'interdiction aux évêques de se réunir en concile ou en synode en France sans l'autorisation du gouvernement, ou de sortir de leur diocèse même pour se rendre à Rome, sans une permission expresse.

3° L'ancien appel comme d'abus sous la forme d'un recours au conseil d'État.

Toutes ces mesures avaient, au cours des négociations, fait l'objet d'une opposition très nettement de la part des envoyés pontificaux. D'autre part, les articles organiques s'occupaient ensuite de questions relatives à la discipline, à la doctrine et même au dogme, c'est-à-dire de questions purement spirituelles.

Le Saint-Siège protesta avec énergie, mais en vain, et tout ce qu'il put obtenir ce fut cette réponse de Talleyrand disant que « le concordat est le résultat de la volonté des deux puissances contractantes. Les lois organiques, au contraire, ne sont que le mode d'exécution adopté par l'une de ces deux puissances. On ne peut donc sans injustice confondre instinctivement l'un et l'autre ».

A peu près tous les gouvernements qui se sont succédés depuis le Consulat jusqu'à nos jours ont confondu le Concordat et les Articles organiques, préoccupés qu'ils étaient d'assurer la supériorité incontestable de l'État laïque. Mais, du moins, avaient-ils eu le bon esprit de conserver avec la Papauté des relations de bon aloi, ne voulant ni les uns ni les autres provoquer une rupture jugée dangereuse et pour la France et pour l'Église.

hommes qui président actuellement aux destinées de notre pays.

Emile ÉTIÉVENT.

NOTES POLITIQUES

LE TRIOMPHE DE M. COMBES
Le résultat de la séance de samedi donne 90 voix de majorité au ministère n'est pas pour nous étonner. Nous savions depuis longtemps que les mécontents de la gauche radicale et de l'Union démocratique ne poussaient leur mécontentement que jusqu'à de vagues grognements à la tribune et dans les couloirs, et qu'au scrutin ils marchaient tous, au doigt et à l'œil, sous la férule du drapeau.

Le scrutin de samedi a confirmé, je ne dirai pas nos craintes, mais nos prévisions. Une majorité compacte s'est retrouvée derrière le président du Conseil pour approuver sa politique de casse-cou et pour le suivre dans les pires aventures.

Si encore, dans son discours, M. Combes avait été clair et précis. Il a été insolent et brutal, ce qui n'empêche point son serment de se traîner dans les bouillottes des arrière-salles d'estaminets.

Nous retrouvons dans cette harangue le langage d'Auxerre et de Carcassonne, c'est-à-dire l'affirmation impérieuse, l'insolence, le défi, le raisonnement cauteleux, les sophismes déguisés sous formes de syllogismes, la méconnaissance profonde des vérités historiques et des droits et devoirs de l'État. Ce n'est pas un discours de chef d'État, c'est la proclamation d'un chef de bande excitant à l'assassinat et au pillage.

Relisez de sang-froid, je vous prie, le discours de M. Combes, et vous me direz s'il est digne d'un chef de gouvernement qui doit conserver, même au milieu du déchaînement des passions, une sérénité et une impartialité nécessaires pour inspirer confiance au pays. M. Combes et M. de Baudry-d'Asson ont le même genre d'éloquence et le même tact politique; l'ex-assemblyniste et le fougueux vendéen sont faits pour se rencontrer aux deux extrêmes de l'incohérence.

Faut-il inférer du vote de samedi que la Chambre est à la veille de faire la séparation? N'en croyons rien. La séparation risque fort de devenir, comme l'imposteur du revenu, la tarte à la crème d'une foule de ministères radicaux-socialistes. M. Combes veut la séparation, c'est entendu; la Chambre la veut aussi, c'est encore entendu; mais ni les uns ni les autres ne savent exactement comment ils la veulent.

En aboyant aux chaînes du Concordat, ils nous font l'effet de chiens qui aboient à la lune. — Camille Drouot.

INFORMATIONS

LE ROI DE GRÈCE À PARIS
Paris, 23 octobre.
Le roi de Grèce qui, avait passé sa soirée d'hier au Théâtre des Nouveautés, a reçu ce matin quelques hauts personnages, parmi lesquels le comte Charles de Mouy, ancien ministre à Athènes et ancien ambassadeur, ainsi que le baron d'Erlanger.

Georges I^{er} est ensuite sorti avec M. Thon pour faire sa promenade habituelle.

À midi notre hôtesse a déjeuné à l'hôtel Bristol avec MM. Delyannis, Thon, Caris, professeur à l'Université d'Athènes, Cerinotte et les commandants Fraïnes et Milhollot.

Cet après-midi, le roi a fait une promenade au bois.

Mercredi prochain, le président de la République offrira à l'Élysée un déjeuner en l'honneur du souverain.

MINISTRES EN VOYAGE
Paris, 23 octobre.
Le général André, ministre de la guerre, accompagné de M. Gros, chef de son cabinet civil, et du lieutenant de vaisseau Viennet, son officier d'ordonnance, est parti hier pour Dijon.

Il présidera aujourd'hui à Gevrey-Chambertin l'inauguration d'un nouvel hôpital. M. Combes est représenté à cette cérémonie par M. Revellaud, chef adjoint du cabinet du ministre de l'Intérieur.

M. Doumergue, ministre des colonies, présidera aujourd'hui à Thiviers (Dordogne), l'inauguration d'une nouvelle école. Il est accompagné de MM. Paul Gervais, chef de son secrétariat particulier, et Richard, sous-chef de cabinet.

CHEZ LES SOCIALISTES
Paris, 23 octobre.
Nous avons rendu compte de la séance tenue jeudi soir par le congrès national du parti socialiste sur le projet d'unité des diverses fractions socialistes.

Le débat avait dure une grande partie de la nuit et les faibles, divisés eux-mêmes en deux camps, n'avaient pu se mettre d'accord sur la suite à donner à une proposition d'entente faite par les guesdistes et les blanquistes.

l'avons déjà dit, que l'affaire occupera environ huit audiences.

La première sera, dit-on, très courte. Elle finira à onze heures. Elle sera remplie par l'interrogatoire d'identité des quatre inculpés, l'appel des témoins, la lecture du rapport du capitaine Cassel et des conclusions du lieutenant-colonel Rabier, commissaire spécial du gouvernement.

Défenseurs et inculpés ignorent les noms des officiers appelés à les juger. Aucun article du code militaire n'oblige le chef de la justice militaire à faire connaître à l'avance la composition d'un conseil de guerre. Dans ces conditions, il paraît probable que les officiers du Cherche-Midi ne connaîtront leurs juges que la veille ou le jour même de leur comparution devant le tribunal militaire.

Dans le cas présent, cette réserve excessive s'expliquerait par le désir qu'a le gouverneur militaire de Paris de ne pas mêler la personnalité des futurs juges aux polémiques des journaux.

L'aménagement de la salle d'audience est terminé. Les défenseurs se tiendront, tout à côté du tribunal, dans la partie réservée habituellement aux prévenus. Ceux-ci prendront place au premier rang derrière leurs défenseurs. De cette façon, on a pu augmenter le nombre des places. Le ministère de la guerre s'est fait réserver vingt-cinq places. La chambre criminelle de la cour de cassation en a obtenu huit.

Deux sténographes seront chargés par le ministère de la guerre de faire le compte rendu in extenso des débats. Une consigne rigoureuse interdira au public féminin l'accès de la salle. Les officiers ont obtenu chacun une carte d'entrée pour un membre de leur famille. Le reste de la salle sera rempli par les témoins et la presse. Il va sans dire que le public ordinaire sera condamné à stationner aux abords de la salle.

Les officiers, même en uniforme, ne seront point porteurs de cartes ne pourront assister aux débats. Les mesures les plus sévères seront prises pour assurer la tranquillité des séances et le bon ordre au dehors. La cour de l'hôtel du conseil de guerre sera gardée par des soldats d'infanterie et de nombreux agents et gardes municipaux se tiendront aux abords de la prison du Cherche-Midi.

ÉLECTION SÉNATORIALE DE LA LOIRE

Saint-Etienne, 23 octobre.
Inscrits : 958; votants : 954; 4 bulletins blancs ou nuls; majorité absolue : 478.

MM. Audiffred, député républicain, antimilitariste, 475 voix; Réal, présid. du cons. génér., minist. 473; Bernier, 472; M. de Baudry-d'Asson, 471; M. de Launay, 470; M. de Saint-Etienne, 469; Ballottage.

DEUXIÈME TOUR
Voici les résultats du deuxième tour; Inscrits, 959. — Votants, 958.

M. Audiffred.....(élu) 489 voix
M. Réal..... 463

En dépit d'une pression officielle formidable, M. Audiffred est donc élu. Pression officielle? Nous n'exagérons rien; elle s'est exercée de toutes les façons et voici la non moins évidente :

M. Schmidt, ancien sous-préfet de Roanne, aujourd'hui administrateur du territoire de Belfort, était revenu dans la Loire tout exprès pour cette élection. Ce fonctionnaire s'est livré, dans la salle même du vote, à un racolage tellement éhonté en faveur de M. Réal, que plusieurs électeurs se sont virement indignés; M. Desjoux, conseiller général de Saint-Galmier, a demandé l'expulsion de l'intrus, ce qui a été fait.

Par suite des circonstances politiques actuelles, par suite surtout de la personnalité de M. Waldeck-Rousseau, l'élection de M. Schmidt est caractéristique. Les délégués sénatoriaux de la Loire, viennent d'affirmer d'une façon solennelle, qu'ils sont républicains avec M. Audiffred et que, par conséquent, ils sont violemment anticombistes.

LA SÉANCE D'HIER

Paris, 23 octobre.
Particularités du scrutin
C'est par 318 voix contre 230, que l'ordre du jour Bienvenu-Martin a été adopté. La majorité comprend les groupes de gauche et la plupart des députés dissidents, tels que de Launessan, Lockroy, Doumer, Caillaux, Georges Leygues, Hubbard, etc.

reprochée à ses devanciers éblouis des grandeurs? J'avoue que le seul événement notable de la séance me paraît être cette étonnante sardade dont s'amusaient les journaux de la réaction. L'entente de cœur du centre ne s'était pas gène pour faire des réserves dont le dessin manifeste était de mettre en relief l'insuffisance du gouvernement. C'est le moment que choisit l'irritabilité ministérielle pour carresser de son crin mollement le croc parfumé d'une monnaie ennuie.

« Que de choses dans cet empiètement! Le plus drôle c'est que le même Deschamps s'est dit hier et qu'on ne dit pas si Pelletan a returé ses effusions d'amour. »

M. Rano enrage contre les dissidents et contre la gauche radicale.

Il leur faut, s'écrie-t-il, un projet de gouvernement; un projet Combes, cela ferait perdre deux ou trois mois, alors que le temps est précieux. C'est un détail qui les préoccupe peu. Ils veulent leur projet Combes. M. Sarrien le résume en deux mots : « M. Sarrien et M. Henry Maret. Toute la troupe des dissidents cria à M. Combes : « Gouverne! gouverne! »

« S'il ne s'agissait que de lui, si sa chute ne devait pas être considérée comme un triomphe pour l'Église, si elle ne devait pas forcément entraîner la dissolution de la majorité et l'abandon de la politique d'union républicaine suivie depuis quatre ans, M. Combes aurait un bon tour à jouer aux dissidents, il passerait la main. »

M. Sarrien est le tout prêt. C'est lui qui présenterait un fameux projet de séparation de l'Église et de l'État! C'est lui qui nous donnerait la sensation que nous sommes enfin gouvernés! M. Sarrien n'a pas ses preuves. Il est énergique, il est musclé, il a du biceps, il a de la poigne; on pourrait dire : il y a donc enfin place Beauveau un homme de gouvernement!

M. Henry Bérenger exulte : Une majorité de près de cent voix! Cent voix parmi lesquelles ne figure pas la voix de M. Rano, mais celles de M. Sarrien et de M. Etienne, ce qui vaut certes mieux. Nous n'osions pas espérer semblable poussée en avant! C'est bien, cette fois, la séparation imminente et non pas une séparation à l'eau de la main! L'enthousiasme ministériel décroît, et antipathique que nous voulons.

M. Harduin, dans le *Matin*, estime que tout cela n'a pas d'importance :

« La séparation des Églises et de l'État menace d'être un événement politique qui va influer sur le revenu à l'État, et sera à la politique financière; quelque chose comme un de ces travaux de broderie que les femmes commencent, auxquelles elles travaillent toujours et qu'elles ne finissent jamais. Dans cinquante ans on parlera encore et la solution ne sera pas plus avancée qu'aujourd'hui. »

Les journaux du soir commentent également cette séance.

De la Liberté :
« À la Porte-Saint-Martin, quand les affaires baissent, on reprend *Cyran de Bergerac* et l'éclat remonte aussitôt. Aux Folies-Bourbon, quand l'enthousiasme ministériel décroît, on remet à la scène le spectre électoral et M. Combes retrouve aussitôt aux guillets sa majorité de 325 voix. Ça n'a jamais été. Il n'y avait pas de raison pour que la représentation d'hier ne redonnât les mêmes idées. »

Nous ne comprenons rien à la joie bruyante des amis du gouvernement. Est-ce qu'ils s'imaginent que cette majorité de 325 voix est résolue à soutenir M. Combes jusqu'au bout? Mais non; ils savent qu'elle n'est que le résultat d'une constance prête à se dissocier dès qu'on la mettra en présence d'une autre question. Il n'y a d'ailleurs qu'à citer les noms de quelques-uns des députés qui ont voté hier l'ordre du jour de M. Bienvenu-Martin pour se rendre compte de la difficulté ne commentez qu'un moment de la faire.

Des Débats :
« M. de Launessan qui a voté hier l'ordre du jour ministériel a expliqué que son vote visait l'engagement pris par M. Combes de déposer « directement ou indirectement » un projet de loi sur la séparation. Ces deux adversaires joints font admettre à M. de Launessan, est-il dit, il n'est pas sûr que le mot de M. de Launessan est-il juste? Est-il un homme qui a contracté l'habitude d'attendre sous l'orme et qui s'y résigne? Quoi qu'il en soit, le commentateur qui a donné son vote montre que, par un hasard résolu ou par un hasard de circonstance, il n'est pas sûr que le mot de M. de Launessan est-il juste? Est-il un homme qui a contracté l'habitude d'attendre sous l'orme et qui s'y résigne? Quoi qu'il en soit, le commentateur qui a donné son vote montre que, par un hasard résolu ou par un hasard de circonstance, il n'est pas sûr que le mot de M. de Launessan est-il juste? Est-il un homme qui a contracté l'habitude d'attendre sous l'orme et qui s'y résigne? Quoi qu'il en soit, le commentateur qui a donné son vote montre que, par un hasard résolu ou par un hasard de circonstance, il n'est pas sûr que le mot de M. de Launessan est-il juste? Est-il un homme qui a contracté l'habitude d'attendre sous l'orme et qui s'y résigne? Quoi qu'il en soit, le commentateur qui a donné son vote montre que, par un hasard résolu ou par un hasard de circonstance, il n'est pas sûr que le mot de M. de Launessan est-il juste? Est-il un homme qui a contracté l'habitude d'attendre sous l'orme et qui s'y résigne? Quoi qu'il en soit, le commentateur qui a donné son vote montre que, par un hasard résolu ou par un hasard de circonstance, il n'est pas sûr que le mot de M. de Launessan est-il juste? Est-il un homme qui a contracté l'habitude d'attendre sous l'orme et qui s'y résigne? Quoi qu'il en soit, le commentateur qui a donné son vote montre que, par un hasard résolu ou par un hasard de circonstance, il n'est pas sûr que le mot de M. de Launessan est-il juste? Est-il un homme qui a contracté l'habitude d'attendre sous l'orme et qui s'y résigne? Quoi qu'il en soit, le commentateur qui a donné son vote montre que, par un hasard résolu ou par un hasard de circonstance, il n'est pas sûr que le mot de M. de Launessan est-il juste? Est-il un homme qui a contracté l'habitude d'attendre sous l'orme et qui s'y résigne? Quoi qu'il en soit, le commentateur qui a donné son vote montre que, par un hasard résolu ou par un hasard de circonstance, il n'est pas sûr que le mot de M. de Launessan est-il juste? Est-il un homme qui a contracté l'habitude d'attendre sous l'orme et qui s'y résigne? Quoi qu'il en soit, le commentateur qui a donné son vote montre que, par un hasard résolu ou par un hasard de circonstance, il n'est pas sûr que le mot de M. de Launessan est-il juste? Est-il un homme qui a contracté l'habitude d'attendre sous l'orme et qui s'y résigne? Quoi qu'il en soit, le commentateur qui a donné son vote montre que, par un hasard résolu ou par un hasard de circonstance, il n'est pas sûr que le mot de M. de Launessan est-il juste? Est-il un homme qui a contracté l'habitude d'attendre sous l'orme et qui s'y résigne? Quoi qu'il en soit, le commentateur qui a donné son vote montre que, par un hasard résolu ou par un hasard de circonstance, il n'est pas sûr que le mot de M. de Launessan est-il juste? Est-il un homme qui a contracté l'habitude d'attendre sous l'orme et qui s'y résigne? Quoi qu'il en soit, le commentateur qui a donné son vote montre que, par un hasard résolu ou par un hasard de circonstance, il n'est pas sûr que le mot de M. de Launessan est-il juste? Est-il un homme qui a contracté l'habitude d'attendre sous l'orme et qui s'y résigne? Quoi qu'il en soit, le commentateur qui a donné son vote montre que, par un hasard résolu ou par un hasard de circonstance, il n'est pas sûr que le mot de M. de Launessan est-il juste? Est-il un homme qui a contracté l'habitude d'attendre sous l'orme et qui s'y résigne? Quoi qu'il en soit, le commentateur qui a donné son vote montre que, par un hasard résolu ou par un hasard de circonstance, il n'est pas sûr que le mot de M. de Launessan est-il juste? Est-il un homme qui a contracté l'habitude d'attendre sous l'orme et qui s'y résigne? Quoi qu'il en soit, le commentateur qui a donné son vote montre que, par un hasard résolu ou par un hasard de circonstance, il n'est pas sûr que le mot de M. de Launessan est-il juste? Est-il un homme qui a contracté l'habitude d'attendre sous l'orme et qui s'y résigne? Quoi qu'il en soit, le commentateur qui a donné son vote montre que, par un hasard résolu ou par un hasard de circonstance, il n'est pas sûr que le mot de M. de Launessan est-il juste? Est-il un homme qui a contracté l'habitude d'attendre sous l'orme et qui s'y résigne? Quoi qu'il en soit, le commentateur qui a donné son vote montre que, par un hasard résolu ou par un hasard de circonstance, il n'est pas sûr que le mot de M. de Launessan est-il juste? Est-il un homme qui a contracté l'habitude d'attendre sous l'orme et qui s'y résigne? Quoi qu'il en soit, le commentateur qui a donné son vote montre que, par un hasard résolu ou par un hasard de circonstance, il n'est pas sûr que le mot de M. de Launessan est-il juste? Est-il un homme qui a contracté l'habitude d'attendre sous l'orme et qui s'y résigne? Quoi qu'il en soit, le commentateur qui a donné son vote montre que, par un hasard résolu ou par un hasard de circonstance, il n'est pas sûr que le mot de M. de Launessan est-il juste? Est-il un homme qui a contracté l'habitude d'attendre sous l'orme et qui s'y résigne? Quoi qu'il en soit, le commentateur qui a donné son vote montre que, par un hasard résolu ou par un hasard de circonstance, il n'est pas sûr que le mot de M. de Launessan est-il juste? Est-il un homme qui a contracté l'habitude d'attendre sous l'orme et qui s'y résigne? Quoi qu'il en soit, le commentateur qui a donné son vote montre que, par un hasard résolu ou par un hasard de circonstance, il n'est pas sûr que le mot de M. de Launessan est-il juste? Est-il un homme qui a contracté l'habitude d'attendre sous l'orme et qui s'y résigne? Quoi qu'il en soit, le commentateur qui a donné son vote montre que, par un hasard résolu ou par un hasard de circonstance, il n'est pas sûr que le mot de M. de Launessan est-il juste? Est-il un homme qui a contracté l'habitude d'attendre sous l'orme et qui s'y résigne? Quoi qu'il en soit, le commentateur qui a donné son vote montre que, par un hasard résolu ou par un hasard de circonstance, il n'est pas sûr que le mot de M. de Launessan est-il juste? Est-il un homme qui a contracté l'habitude d'attendre sous l'orme et qui s'y résigne? Quoi qu'il en soit, le commentateur qui a donné son vote montre que, par un hasard résolu ou par un hasard de circonstance, il n'est pas sûr que le mot de M. de Launessan est-il juste? Est-il un homme qui a contracté l'habitude d'attendre sous l'orme et qui s'y résigne? Quoi qu'il en soit, le commentateur qui a donné son vote montre que, par un hasard résolu ou par un hasard de circonstance, il n'est pas sûr que le mot de M. de Launessan est-il juste? Est-il un homme qui a contracté l'habitude d'attendre sous l'orme et qui s'y résigne? Quoi qu'il en soit, le commentateur qui a donné son vote montre que, par un hasard résolu ou par un hasard de circonstance, il n'est pas sûr que le mot de M. de Launessan est-il juste? Est-il un homme qui a contracté l'habitude d'attendre sous l'orme et qui s'y résigne? Quoi qu'il en soit, le commentateur qui a donné son vote montre que, par un hasard résolu ou par un hasard de circonstance, il n'est pas sûr que le mot de M. de Launessan est-il juste? Est-il un homme qui a contracté l'habitude d'attendre sous l'orme et qui s'y résigne? Quoi qu'il en soit, le commentateur qui a donné son vote montre que, par un hasard résolu ou par un hasard de circonstance, il n'est pas sûr que le mot de M. de Launessan est-il juste? Est-il un homme qui a contracté l'habitude d'attendre sous l'orme et qui s'y résigne? Quoi qu'il en soit, le commentateur qui a donné son vote montre que, par un hasard résolu ou par un hasard de circonstance, il n'est pas sûr que le mot de M. de Launessan est-il juste? Est-il un homme qui a contracté l'habitude d'attendre sous l'orme et qui s'y résigne? Quoi qu'il en soit, le commentateur qui a donné son vote montre que, par un hasard résolu ou par un hasard de circonstance, il n'est pas sûr que le mot de M. de Launessan est-il juste? Est-il un homme qui a contracté l'habitude d'attendre sous l'orme et qui s'y résigne? Quoi qu'il en soit, le commentateur qui a donné son vote montre que, par un hasard résolu ou par un hasard de circonstance, il n'est pas sûr que le mot de M. de Launessan est-il juste? Est-il un homme qui a contracté l'habitude d'attendre sous l'orme et qui s'y résigne? Quoi qu'il en soit, le commentateur qui a donné son vote montre que, par un hasard résolu ou par un hasard de circonstance, il n'est pas sûr que le mot de M. de Launessan est-il juste? Est-il un homme qui a contracté l'habitude d'attendre sous l'orme et qui s'y résigne? Quoi qu'il en soit, le commentateur qui a donné son vote montre que, par un hasard résolu ou par un hasard de circonstance, il n'est pas sûr que le mot de M. de Launessan est-il juste? Est-il un homme qui a contracté l'habitude d'attendre sous l'orme et qui s'y résigne? Quoi qu'il en soit, le commentateur qui a donné son vote montre que, par un hasard résolu ou par un hasard de circonstance, il n'est pas sûr que le mot de M. de Launessan est-il juste? Est-il un homme qui a contracté l'habitude d'attendre sous l'orme et qui s'y résigne? Quoi qu'il en soit, le commentateur qui a donné son vote montre que, par un hasard résolu ou par un hasard de circonstance, il n'est pas sûr que le mot de M. de Launessan est-il juste? Est-il un homme qui a contracté l'habitude d'attendre sous l'orme et qui s'y résigne? Quoi qu'il en soit, le commentateur qui a donné son vote montre que, par un hasard résolu ou par un hasard de circonstance, il n'est pas sûr que le mot de M. de Launessan est-il juste? Est-il un homme qui a contracté l'habitude d'attendre sous l'orme et qui s'y résigne? Quoi qu'il en soit, le commentateur qui a donné son vote montre que, par un hasard résolu ou par un hasard de circonstance, il n'est pas sûr que le mot de M. de Launessan est-il juste? Est-il un homme qui a contracté l'habitude d'attendre sous l'orme et qui s'y résigne? Quoi qu'il en soit, le commentateur qui a donné son vote montre que, par un hasard résolu ou par un hasard de circonstance, il n'est pas sûr que le mot de M. de Launessan est-il juste? Est-il un homme qui a contracté l'habitude d'attendre sous l'orme et qui s'y résigne? Quoi qu'il en soit, le commentateur qui a donné son vote montre que, par un hasard résolu ou par un hasard de circonstance, il n'est pas sûr que le mot de M. de Launessan est-il juste? Est-il un homme qui a contracté l'habitude d'attendre sous l'orme et qui s'y résigne? Quoi qu'il en soit, le commentateur qui a donné son vote montre que, par un hasard résolu ou par un hasard de circonstance, il n'est pas sûr que le mot de M. de Launessan est-il juste? Est-il un homme qui a contracté l'habitude d'attendre sous l'orme et qui s'y résigne? Quoi qu'il en soit, le commentateur qui a donné son vote montre que, par un hasard résolu ou par un hasard de circonstance, il n'est pas sûr que le mot de M. de Launessan est-il juste? Est-il un homme qui a contracté l'habitude d'attendre sous l'orme et qui s'y résigne? Quoi qu'il en soit, le commentateur qui a donné son vote montre que, par un hasard résolu ou par un hasard de circonstance, il n'est pas sûr que le mot de M. de Launessan est-il juste? Est-il un homme qui a contracté l'habitude d'attendre sous l'orme et qui s'y résigne? Quoi qu'il en soit, le commentateur qui a donné son vote montre que, par un hasard résolu ou par un hasard de circonstance, il n'est pas sûr que le mot de M. de Launessan est-il juste? Est-il un homme qui a contracté l'habitude d'attendre sous l'orme et qui s'y résigne? Quoi qu'il en soit, le commentateur qui a donné son vote montre que, par un hasard résolu ou par un hasard de circonstance, il n'est pas sûr que le mot de M. de Launessan est-il juste? Est-il un homme qui a contracté l'habitude d'attendre sous l'orme et qui s'y résigne? Quoi qu'il en soit, le commentateur qui a donné son vote montre que, par un hasard résolu ou par un hasard de circonstance, il n'est pas sûr que le mot de M. de Launessan est-il juste? Est-il un homme qui a contracté l'habitude d'attendre sous l'orme et qui s'y résigne? Quoi qu'il en soit, le commentateur qui a donné son vote montre que, par un hasard résolu ou par un hasard de

ont ainsi transportés par les vapeurs à Astrakan, Tsaritsine, Saratof, Nijni-Novgorod, Costroma, Yaroslaf, etc. Malheureusement ces cours d'eau seront bientôt gelés.

La Mobilisation russe

Saint-Petersbourg, 23 octobre. On annonce que les têtes de colonne du 8^e corps d'armée sont près d'arriver à Kharbine. Tout le corps est actuellement défilant sur la ligne du transsibérien, le dernier détachement ayant quitté Odessa depuis huit jours.

L'oukase impérial ordonnant la mobilisation a paru hier matin dans le Messenger officiel. Ce sont les troupes des districts de Wilna, Varsovie, Kieff, Moscou et Odessa qui constitueront presque entièrement la deuxième armée de Mandchourie.

Toutes les troupes du district militaire, commandé par le général Gripenberg, ne sont pas mobilisées, car l'empereur a donné l'ordre de ne pas dégrader complètement la frontière polonaise. En outre, le corps des volontaires de Bessarabie, qui compte de merveilleux tireurs et des cavaliers de premier ordre, est également convoqué à partir du 23 octobre.

Enfin, fait peut-être sans précédent, la Russie commence à réquisitionner des chevaux pour les envoyer en Mandchourie, où les montures pour les officiers et les attelages pour l'artillerie exigent des remplacemens, la steppe mandchourienne étant assés fatale aux chevaux que le lut nagère le Veldt transvaalien.

Tous les officiers en congé ont été invités à rejoindre leur poste et à se mettre à la disposition des autorités supérieures pour compléter les cadres de la deuxième armée de Mandchourie.

Face à face

Le Journal public de son correspondant de guerre la dépêche suivante :

Moukden, 23 octobre.

Le vol de nouveau revenu des positions avancées des Russes au sud de Moukden et je puis vous confirmer pleinement et en meilleure connaissance de cause mon précédent télégramme. Il importe de préciser ce point que la bataille de ces dix dernières journées s'est terminée non seulement indécise mais en somme plutôt favorable aux Russes.

Pour la première fois depuis le début de la campagne, on a senti défailir les Japonais. Leur furieuse contre-attaque sur le centre et la droite russe a été brisée et ils ont finalement arrêté à quelques kilomètres à peine au nord de la ligne d'où ils avaient commencé leur marche en avant.

Ainsi les deux armées restent l'une devant l'autre, séparées par la rivière Cha-Ho. Cette bataille sans résultat stratégique a été pour l'armée que j'ai l'honneur de suivre une victoire morale, car elle s'est terminée sur de brillants faits d'armes que les télégrammes officiels nous ont déjà sans aucun doute appris.

Désormais, les soldats russes ont conscience qu'ils peuvent attaquer et battre les Japonais. J'ai vu les troupes se presser, avec quelle joie autour des troupes envoyés à l'ennemi sur le mamelon boisé à jamais célèbre maintenant. Cette preuve matérielle, tangible, d'un premier succès donné à leurs énergies un bien-être reconfort.

En outre, cette bataille a révélé à la Russie que les Japonais ont moins d'hommes sous les armes qu'on l'avait longtemps cru et j'ai pu constater moi-même qu'ils employaient maintenant leurs munitions d'artillerie avec une parcimonie surprenante. Un avenir très prochain amènera sans doute de nouveaux succès mais ma provision (non ma prédiction, les surprises étant toujours possibles) est qu'à l'heure actuelle aucune des deux armées belligères n'est assez supérieure à l'autre pour lui infliger un tel désastre.

Les Japonais gardent longtemps Liao-Yang comme les Russes longtemps Moukden. Des troupes vites ont commencé à se faire sentir le matin et une sorte d'épaisse vapeur glacée couvrait toute la contrée. Par chaque vingt-cinq heures nous avons tout au plus six heures de lumière limpide.

Ces conditions atmosphériques favorisent singulièrement l'offensive; elles vont s'aggraver encore. Dans deux ou trois semaines des froûds intenses opprimeront la nature et les hommes, et cette campagne prendra alors une rudesse atroce. La résistance aux intempéries du climat va devenir dans cette guerre un facteur capital.

La Flotte du Pacifique

Cherbourg, 23 octobre. Les torpilleurs russes Blesroostschy, Besoupreitchny et Bravy viennent de passer au large de Cherbourg. Ils poursuivent leur route. Le transport russe Koréa a mouillé sur rade. Il prend du charbon.

LES MAJORATS

Paris, 23 octobre. M. Rouvier, ministre des finances, vient de déposer sur le bureau de la Chambre un projet de loi ayant pour objet le rachat des majorats et des dotations concédés sous les régimes antérieurs.

Le gouvernement est d'accord avec la plupart des bénéficiaires avec lesquels une convention est intervenue par le ministère de M. Paul Rigaut, notaire à Paris.

Quelques titulaires de majorats en dotations n'ont pas adhéré à la convention. Le gouvernement a pensé que ce refus d'adhésion ne devait pas faire échouer l'abolition de ces institutions et il a demandé l'autorisation de procéder au rachat d'office en appliquant à ces majorats les conditions libérales acceptées par la plupart de ces majorataires.

Bailion : 3,116 fr. 14; Bartholdi : 13,724 fr. 38; Baston de la Ribisière : 13,218 fr. 55; Bernadotte : 16,468 fr. 45; Berthier, prince de Wagram : 234,151 fr. 72; Cyparielli : 11,345 fr. 07; Daru : 30,435 fr. 79; de Bouillé,

7,829 fr. 59; de Burggraf : 5,076 fr. 44; de Chasseloup-Laubat : 8,503 fr. 22; De Chaumont de Quiry : 46,937 fr. 89; de Galz de Malvirade : 66 fr. 74; de Grouchy : 13,222 fr. 86; d'Hastrel : 437 fr. 97; Delaunoy : 5,173 fr. 22; de la Bonnardière de Beaumont : 3,517 fr. 34; de Montesquiou de Fesenzac : 8,314 fr. 45; de Ségur : 827 fr. 15; Duchatel : 403 fr. 28; Dupont, 13,352 fr. 78; baron Fain, 2 fr. 50; Frachon, 5,729 fr. 87; Lannes, duc de Montebello, 15,004 fr. 23; Law de Lauriston, 16,289 fr. 67; Legrand, 46,172 fr. 89; Maret de Bassano, 15,000 fr.; Masséna, prince d'Essling, duc de Rivoli, 84,006 fr. 96; Meunier, 13,658 fr. 76; Mortier, duc de Trévise, 66,081 fr. 46; Ney, prince de la Moskowa, 25,000 fr.; Ney, duc d'Elchingen, 41,625 fr. 81; Ordener, 14,486 fr. 89; Oudinot, duc de Reggio, 44,738 fr. 74; Perrin, duc de Bellune, 15,482 fr. 96; Régnier, duc de Massa, 51,462 francs 01; Reille, 7,826 fr. 47; Roulet de la Boullerie, 17,934 fr. 26; Suchet, duc d'Albufera, 12,270 fr.; Thomas, 6,635 fr. 82.

Dans le majorat du prince de Wagram, les immeubles figurent en capital pour 3 millions; ils sont représentés par des propriétés en Seine-et-Oise et Seine-et-Marne d'une étendue de 990 hectares; dans le majorat du duc de Bellune, les immeubles figurent en capital pour 590,000 fr. Ils consistent en une maison n° 88, rue La Fayette, à Paris, évaluée 550,000 fr. et une villa, sise, rue Saint-Honoré, à Fontainebleau, d'une valeur de 590,000 fr.

LES OUVRIERS DU PORT DE BREST

Brest, 23 octobre. Le syndicat rouge des ouvriers du port a tenu une réunion ce matin, salle de Venise. Deux mille ouvriers environ y assistaient. On s'attendait à une protestation contre la circulaire Pelletan concernant le respect dû aux chefs en dehors de l'arsenal.

Or, M. Hiriam, conseiller municipal, membre du bureau de la société *Le Travail*, qui est libéral, a déclaré au nom de tous les ouvriers, qu'il voyait du haut de la tribune l'hommage des travailleurs du port à M. Loubet, à M. Combes et à M. Pelletan, le ministre démocrate.

LE MOUVEMENT GRÉVISTE

Cette, 23 octobre. Le préfet n'a pu mettre d'accord les grévistes et les patrons de Méze. La situation reste la même. On signale quelques nouveaux incidents dans la campagne. Dans le port, le bateau *Samos* n'a pu sortir malgré la présence de la gendarmerie. Les propriétaires se rendent à la préfecture de Montpellier.

Béziers, 23 octobre. Les ouvriers agricoles non repris par les patrons, par suite de la mévente des vins, ont occupé les fils télégraphiques et téléphoniques et ont violemment pris possession de la campagne.

Une brigade de gendarmerie est partie, cette nuit, pour rétablir l'ordre. Les propriétaires ont été housés avec cris de : « Vive la révolution ! »

Les Elections en Italie

Rome, 23 octobre. A Rome, les socialistes portent des candidats dans toutes les circonscriptions, et, parmi ces candidats, M. Ferri, le leader de la fraction révolutionnaire, M. Bissolati, le chef des réformistes, et un autre leader réformiste, M. Podrilla. Dans presque toutes ces circonscriptions, les socialistes se trouvent en concurrence avec un député républicain et un député constitutionnel. On prévoit de nombreux ballottages.

En revenant de la Montagne

Septembre qui nous a gratifiés, cette année, d'une température idéale et dont on a vu avec mélancolie finir les délicieuses journées, n'en a pas moins été comme de coutume, le signal du retour de la montagne.

Aujourd'hui, refuges alpestres et chalets, pensions de famille et palaces-hôtels ont vu la clef sous la porte et leurs hôtes de quelques semaines ont réintégré leur logis. Les feuilles commencent à jaunir, les matins sont brumeux et déjà les longues soirées s'annoncent. C'est alors que l'on éprouve la nostalgie du grand air, des excursions émuovantes, des promenades dans la fraîcheur des sapins. La maison paraît triste et les vieilles interminables malgré la galeté d'une flambee de sarments pétillant dans l'âtre. Aussi devons-nous savoir gré au maître imprimeur qui est M. Duclos et à ses éditeurs dauphinois qui ont eu le bon sens de nous offrir une compensation à ces plaisirs trop rapidement disparus.

Si vous le voulez, nous partions ensemble en paisible excursion, au coin du feu, dans la douce lumière de la lampe, à travers deux volumes où la montagne nous apparaît racontée et dépeinte avec autant de savoir que de goût.

La montagne ne semble avoir joué, au point de vue du tourisme aucun rôle dans

l'antiquité et au moyen-âge. Elle se présente comme un obstacle redoutable pour les voyageurs, c'est tout. Une des premières associations qui l'ont pu signaler est celle de Pétrarque, au Mont-Ventoux, en avril 1336. Un siècle plus tard, Antoine de Ville, capitaine aux ordres de Charles VIII, essaye l'ascension du Mont-Aiguille, en Dauphiné, qui passe pour être inaccessible. Ces tentatives d'excursions ne sont que des faits isolés.

En 1518, Jacques Le Saige, marchand de drap à Douai, se rendant en Terre-Sainte, traverse la Savoie et le Mont-Cenis; il en donne de curieuses descriptions. Benvenuto Cellini, en 1537, de Villamont, en 1538, nous donne également d'intéressants récits de passages alpestres. Mais ce ne sont toujours que des voyageurs et non des excursionnistes; la montagne n'est pour eux qu'un obstacle pénible à franchir. Demême Grangier de Liverdis, en 1660, qui traversait les mêmes parages ne trouve que « montagnes affreuses, très fâcheuses, horribles, raboteuses et difficiles ».

Il faut franchir un sébilo; la montagne cesse alors d'être indifférente aux écrivains, aux voyageurs, aux artistes. Albert de Haller, médecin et naturaliste, qui excursionne en 1728, écrit son poème, *Les Alpes*. En 1760, et retenez bien la date, dit le Grand-Carteret, car cette date nous apparaît l'œuvre littéraire des Alpes. L'œuvre qui va faire plus que tous les traités, plus que toutes les recherches, plus que toutes les complications, la *Nouvelle Héloïse*, forçant le public par ses descriptions enthousiastes, à regarder vers ces rives, vers ces contrées, vers ces montagnes que le style enchanteur de Jean-Jacques doit à jamais immortaliser.

La montagne commença à être popularisée par la gravure. « Le mouvement ne se produisit pas en Suisse seulement, dit encore Grand-Carteret, il vint aussi d'Angleterre où l'estampe, suivant une voie personnelle, montrait un charme particulier de dessin et de coloris. De même qu'ils grimèrent, et des premiers; de même qu'ils devaient de bonne heure, se faire remarquer par leur alpinisme, les Anglais se firent remarquer de nos jours par leurs montagnes de Savoie et de Suisse, dessinant d'immenses planches qui, gravées d'un burin habile, disputèrent aux artistes suisses, les faveurs du public acheteur.

Et voilà que la Suisse est prête à recevoir les visiteurs. Guilbert, fils du gouverneur des Invalides, voyageant de 1775 à 1785, est frappé de la différence des hôteleries suisses avec les auberges françaises.

En Suisse, l'hôtelierie où il dîne « est boisée et proprement peinte, il y a aux fenêtres des rideaux d'indienne, le dîner est bien servi et appétissant ». En France, les auberges sont « de vains cloaques; tout ce qu'on y mange est dégoûtant; maison, hôtesses, esclaves, chambre, meubles, jusqu'aux servans, tout est à l'avenant ».

La Suisse était à cette époque un pays rappelant le temps des patriarches. On cite la typique anecdote, suivante qui ne laissera pas de surprendre ceux qui ont fréquenté la région des funiculaires et des palaces-hôtels. « Egare sur le sommet d'une montagne, dans le canton d'Unterwald, le général Pfyffer, accablé de fatigue, supplia un jeune paysan de l'aider à porter les instruments et les effets dont il était chargé.

« Refus. — Pourquoi? — Je ne le veux pas. — Je donnerai l'argent. — Vous avez de l'argent? — Oui. — Voyons, j'en ai à jamais vu, quelque j'en ai entendu parler. — Il le regarda, l'examina, le rend. — Gardez-le, dit-il, qu'en ferai-je? Nous filons nos habits et nous avons le lait de nos troupeaux. »

Le dix-huitième siècle s'achève par la conquête du Mont-Blanc, dont le sommet est atteint pour la première fois, le 8 août 1786, par le docteur Paçard et le guide Jacques Balmat. L'année suivante, de Saussure réussissait pareillement cette sensationnelle excursion.

La Révolution, les guerres du premier Empire ne sont point favorables au développement de l'alpinisme. Les vallées de la Suisse et de la Savoie retentirent longtemps du fracas des armées en route pour l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie. Et c'est exclusivement pour faciliter leur passage que Napoléon fait construire, de 1801 à 1805 la magnifique route de Simplon.

Lorsque le calme est rétabli, la montagne reprend ses droits. Elle est célébrée par les littérateurs et les poètes. Seul, Chateaubriand boude, il est réfractaire au courant. Dans le *Voyage au Mont-Blanc* il trouve que les vallées de la Suisse ne sont agréables que par leur verdure « et encore en quoi cette verdure consiste-t-elle? En quelques saules et quelques pins dans quelques vallées et d'ailleurs, qui blâment péniblement et marbrissent tard, en quelques arbres sauvages qui portent des fruits après et amers ».

Interprétant mieux les sentiments du public, *l'Almanach des Modes* de 1814 assure que l'affluence des visiteurs à Chamonix est surtout grande depuis que M. de Chateaubriand a cru devoir faire la critique de la célèbre montagne. Chacun veut voir par soi les observations de Pullyer écrivain sous justes. En général on trouve qu'il a écrit l'histoire de la Montagne d'après son expérience et de l'autre Chateaubriand l'ont été que le demandeur, « il n'a pas été forcé d'admirer » et voilà que, justement, sa thèse forçait les autres à venir admirer.

Pendant ce temps la Suisse progresse rapidement et l'alpinisme entre définitivement dans nos habitudes. Adolphe Joanne qui voyage de 1833 à 1860, publie la remarquable série de ses guides. Bœdecker avait

débuté en 1844. Le Club Alpin se fonde en 1850 et son influence va déterminer un courant irrésistible vers la montagne. De nos jours la puissante Initiative du Touring-Club contribue encore à généraliser le mouvement.

Tout pour la montagne! Mais la fièvre montagnarde est domptée, domestiquée. Bientôt on arrivera en pantalons au sommet du Mont-Blanc. Un décret du 3 août dernier déclare d'utilité publique un chemin de fer projeté du Fayet Saint-Gervais à l'Aiguille du Gouter, 3845 mètres.

Né nous en plaignons pas, il n'est pas donné à tous d'avoir des jarrets d'acler et l'ardente visionnaire aux ascensionnistes. Tous pourront profiter désormais des beautés, des charmes et des attraits de la montagne. Si elle s'est embourgeoisée pour quelques-uns, elle restera toujours pour l'élite des amateurs une des plus incomparables merveilles de la création.

Il en est arrivé une bien bonne à un exposant français de la *World's Fair* de Saint-Louis (U. S. A.) — quand je dis une bien bonne c'est d'une manière de parler, car... Écoutez l'aventure : L'exposant dont s'agit, M. Loiseau, un fabricant d'horlogerie de précision, avait, à Saint-Louis, une vitrine très bien garnie. Les cambrioleurs, dont Paris n'a point le monopole, opérèrent une visite nocturne à l'Exposition, et consacrèrent à la vitrine de M. Loiseau une attention sympathique dont notre compatriote constata, le lendemain, les effets : des pendules, des chronomètres, des montres de grand luxe représentant une valeur de cent mille francs, avaient disparu. Immédiatement, M. Loiseau alla porter plainte à la police, qui apporta à la recherche des malfaiteurs cette hésitante lenteur qui, dans tous pays est l'apanage de certains services administratifs.

D'autres services administratifs témoignèrent, au contraire, d'une célérité, d'une rapidité de décision, d'un zèle, que notre compatriote ne tarda pas à apprécier! Quarante-huit heures ne s'étaient pas écoulées, en effet, après le vol, qu'un monsieur bien couvert se présentait devant M. Loiseau : — Je suis le directeur des douanes, dit le monsieur bien couvert et je viens vous aviser de la très prochaine perception des droits.

De quels droits? demanda M. Loiseau avec étonnement, je suis exposant et toutes les marchandises exposées entrent en franchise, ce n'est pas moi qui vous l'apprends, vraisemblablement! — En effet, répondit avec un doux sourire le monsieur bien couvert, aussi n'ai-je nulle intention de vous faire réclamer quelque chose soit pour les objets que renferment vos vitrines... — Hélas! s'exclama l'horloger avec amertume, elles ne renferment plus rien!

— Parfaitement... d'où ma démarche près de vous? — Les objets que vous aviez exposés ne sont plus exposés, ils ont changé de destination, ils vont passer dans la circulation, ils sont soumis aux droits de douane indiscutablement! Notre compatriote crut qu'il pourrait discuter. Il discuta vainement... et fut obligé de payer les droits!

Le nouveau monde n'a rien à envier à l'ancien!

UN HOMME ÉTONNÉ M. Gustave Rivet, sénateur de l'Isère, est un homme étonné.

« Étonné », et il l'avoue ingénument, que les employés du ministère des finances aient songé à jouer à la Bourse et à confier deux cent mille francs à un sous-chef spéculateur.

L'étonnement de M. Rivet nous surprend. Les employés, constatant que ces opérations financières réussissaient à leurs ministres, désiraient s'enrichir à leur tour. Ils se sont trompés, voilà tout.

M. Rivet s'étonne aussi que M. Rouvier ait refusé de donner sept millions pour les instituteurs. Il ajoute : « Pour un homme d'esprit, vraiment vous m'étonnez. »

On ne pourrait guère rendre à M. Rivet la même politesse. Décidément, M. Rivet est une naïveté par trop évidente, car il s'étonne aussi de trouver des « blagues » insérées au *Journal Officiel*. Cependant, M. Rivet, qui fut sénateur et qui fut député, à dû parfois y lire ses propres discours.

M. DE PRESSENSÉ CLÉRICAL

On sait que M. de Pressensé n'a pas toujours été le farouche anticlérical que nous connaissons, et que son ouvrage sur le cardinal Manning jout, dans les milieux ecclésiastiques, d'une légitime notoriété. Le Bulletin de l'Association nationale républicaine en détache deux passages caractéristiques, qui méritent d'être reproduits :

« Je ne songe point — écrit l'auteur — à rappeler les virulentes attaques que vaut à l'impitoyable champion — M. de Pressensé père — de la liberté de conscience, l'énergie de son attitude au Sénat contre le *tyganne anticlérical* et ses *expulsions de religieuses*, sa *suppression brutale du budget des cultes* et son *mot d'ordre* : *Les curés sac au dos!* »

— Non, padre. Et le curé, gravement : — Tout cela, Juan, tu es prêt à l'attester? Et le vieux médis, d'une voix qu'il essayait de raffermir : — Sur mon salut. Que Dieu ait pitié de moi si don Pablo, ce soir, me jette hors de chez lui comme un chien.

— Et il n'a donc jamais eu ni regret, ni pitié? — Du regret... de la pitié... fit le curé en hochant la tête, personne ne peut savoir ce qu'il y a au fond de sa tristesse... Le vieux Castéras n'est pas homme à laisser pénétrer le secret de son isolement et de son silence.

— Mais, fit vivement Concha, il n'a jamais voulu pardonner. — Comment le sais-tu? — Parce que j'ai entendu... non pas une, mais deux fois... ce qu'il répondait à don Miguel.

— Miguel Arribio?... le cousin qui avait été le fiancé de sa fille... Il parlait donc pour elle? — Il n'est pas méchant, don Miguel. Tout le monde l'aime. Au moment du malheur, il avait eu un grand chagrin... et puis aussi une grande colère... Lui... il en avait le droit... Mais les chagrins... quand on est jeune... ça ne vous entre pas dans le cœur comme lorsqu'on est vieux... Il y a tant d'autres choses à quoi on peut penser!... — Don Miguel a fini par se consoler de Manuella Castéras avec une autre. Il s'est marié... il a de beaux enfants... — Et... et... le plus étonnant de sa vie... il parait qu'il a vu tout cela avec d'autres yeux... — Il s'est demandé pourquoi, dans cette affaire, il y avait des choses qui s'expliquaient si mal... — Et il avait essayé de le demander aussi à don Pablo.

— Et il a donc parlé devant toi? — Non, padre. — Et le curé, gravement : — Tout cela, Juan, tu es prêt à l'attester? Et le vieux médis, d'une voix qu'il essayait de raffermir : — Sur mon salut. Que Dieu ait pitié de moi si don Pablo, ce soir, me jette hors de chez lui comme un chien.

— Et il n'a donc jamais eu ni regret, ni pitié? — Du regret... de la pitié... fit le curé en hochant la tête, personne ne peut savoir ce qu'il y a au fond de sa tristesse... Le vieux Castéras n'est pas homme à laisser pénétrer le secret de son isolement et de son silence.

— Mais, fit vivement Concha, il n'a jamais voulu pardonner. — Comment le sais-tu? — Parce que j'ai entendu... non pas une, mais deux fois... ce qu'il répondait à don Miguel.

— Miguel Arribio?... le cousin qui avait été le fiancé de sa fille... Il parlait donc pour elle? — Il n'est pas méchant, don Miguel. Tout le monde l'aime. Au moment du malheur, il avait eu un grand chagrin... et puis aussi une grande colère... Lui... il en avait le droit... Mais les chagrins... quand on est jeune... ça ne vous entre pas dans le cœur comme lorsqu'on est vieux... Il y a tant d'autres choses à quoi on peut penser!... — Don Miguel a fini par se consoler de Manuella Castéras avec une autre. Il s'est marié... il a de beaux enfants... — Et... et... le plus étonnant de sa vie... il parait qu'il a vu tout cela avec d'autres yeux... — Il s'est demandé pourquoi, dans cette affaire, il y avait des choses qui s'expliquaient si mal... — Et il avait essayé de le demander aussi à don Pablo.

— Et il a donc parlé devant toi? — Non, padre. — Et le curé, gravement : — Tout cela, Juan, tu es prêt à l'attester? Et le vieux médis, d'une voix qu'il essayait de raffermir : — Sur mon salut. Que Dieu ait pitié de moi si don Pablo, ce soir, me jette hors de chez lui comme un chien.

— Et il n'a donc jamais eu ni regret, ni pitié? — Du regret... de la pitié... fit le curé en hochant la tête, personne ne peut savoir ce qu'il y a au fond de sa tristesse... Le vieux Castéras n'est pas homme à laisser pénétrer le secret de son isolement et de son silence.

— Mais, fit vivement Concha, il n'a jamais voulu pardonner. — Comment le sais-tu? — Parce que j'ai entendu... non pas une, mais deux fois... ce qu'il répondait à don Miguel.

— Miguel Arribio?... le cousin qui avait été le fiancé de sa fille... Il parlait donc pour elle? — Il n'est pas méchant, don Miguel. Tout le monde l'aime. Au moment du malheur, il avait eu un grand chagrin... et puis aussi une grande colère... Lui... il en avait le droit... Mais les chagrins... quand on est jeune... ça ne vous entre pas dans le cœur comme lorsqu'on est vieux... Il y a tant d'autres choses à quoi on peut penser!... — Don Miguel a fini par se consoler de Manuella Castéras avec une autre. Il s'est marié... il a de beaux enfants... — Et... et... le plus étonnant de sa vie... il parait qu'il a vu tout cela avec d'autres yeux... — Il s'est demandé pourquoi, dans cette affaire, il y avait des choses qui s'expliquaient si mal... — Et il avait essayé de le demander aussi à don Pablo.

— Et il a donc parlé devant toi? — Non, padre. — Et le curé, gravement : — Tout cela, Juan, tu es prêt à l'attester? Et le vieux médis, d'une voix qu'il essayait de raffermir : — Sur mon salut. Que Dieu ait pitié de moi si don Pablo, ce soir, me jette hors de chez lui comme un chien.

Et un peu plus loin : Comme la femme de l'Évangile, plutôt que de laisser échapper le Christ, ne fut-elle pas plutôt mieux que notre génération saisisse les franges de son manteau.

L'Image est d'ailleurs Ingénieuse. Mais, si j'ajoutais, M. de Pressensé a remplacé le manteau du Christ par le fameux « manteau troué de la dictature » *Quantum mutatis!*

A L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

Paris, 23 octobre.

Au cours de la séance qui a eu lieu hier à l'Académie des beaux-arts, M. Roujon, secrétaire perpétuel, a donné lecture à la place de M. Aynard, retenu à la Chambre des députés, de l'étude *La transformation de l'amatour d'art*, qu'il doit lire à la séance publique des écoliers académiques.

Cette lecture a été écoutée avec un vif intérêt.

LE CHOLÉRA EN RUSSIE

Saint-Petersbourg, 23 octobre.

On mande de Rostow que le territoire du Don est déclaré menacé du choléra.

A L'ÉTRANGER

ITALIE

La Reentrée en faveur du cardinal Rampolla. — Rome, 23 octobre. — Le cardinal Rampolla est rentré en pleine faveur auprès du Pape. Pie X le consulte pour tout ce qui a trait aux affaires de France, on attribue à l'intervention discrète du cardinal Rampolla l'attitude pleine de tact et de modération qu'observe depuis quelques mois la diplomatie pontificale dans ses rapports avec la République et qui contraste heureusement avec les intempérances d'il y a quelques mois.

Echos & Nouvelles

CONCOURS DE CHANT... DE COQS

Un étrange concours a eu lieu samedi à l'Exposition d'aviation, qui s'est ouverte dans les serres du Cours-la-Reine. Il s'agissait de savoir de toute une bande de coqs lequel, dans l'intervalle d'une demi-heure, pousserait le plus de coups de chant.

Vingt-quatre coqs de choix, appartenant tous à la race dite d'Anvers, ont pris part à l'épreuve. Quelques-uns portaient des noms d'une brûlante actualité : Oku, Santos-Dumont, par exemple. Les concurrents étaient enfermés dans de petites cages et plongés dans l'obscurité.

Un coup de gong retentit. Subitement, les cages s'ouvrirent et les coqs, avides qu'ils sentaient la lumière du jour, chahotèrent et rechahotèrent. L'oreille tendue, des commissaires notaient soigneusement les reprises.

Une demi-heure après, nouveau coup de gong. Le concours était terminé. Toréador — un nom prédestiné à la victoire, évidemment — fut classé premier avec trente-deux coups de chant; deuxième, Santos-Dumont, avec vingt-neuf; troisième, Lion, avec vingt. Un club-avait promis d'acheter le vainqueur en le payant à raison de 1 franc par coup de chant.

Singulière idée des hommes! De ce que leur plus grand plaisir est de passer ou de faire passer des concours, ils éprouvent le besoin d'imposer à de pauvres bêtes le même genre d'exercices. Et ils croient sincèrement qu'elles crévent d'émulation comme eux!

EXPLOITS POSTAUX

Notre malicieux confrère, le *Cri de Paris*, nous cite avec quelque admiration l'exemple de la poste britannique, qui est d'après lui, le « modèle des postes ».

Une lettre écrite, ainsi que l'adresse, en caractères microscopiques, sur le verso d'un timbre-poste est arrivée à destination. Une lettre adressée à Saint-Nicolas est revenue à l'envoyeur avec la mention : « Destinataire décédé ». Un carnet de poche, portant l'adresse du destinataire sur une des pages intérieures est parvenu à bon port le lendemain. On a jeté dans une boîte une cigarette russe avec le timbre à une extrémité, l'adresse à l'autre bout, la cigarette s'est brisée; elle est cependant arrivée au destinataire, dans une enveloppe de l'administration. On a expédié une enveloppe sans adresse, en marquant sur un croquis la place d'une maison, avec des mots : « pour le propriétaire ». La lettre a été remise.

Ce sont évidemment des records dignes de tous nos éloges. Mais, n'en dépaise à notre confrère, les postiers français ne le cèdent en rien sous ce rapport, à leurs collègues d'Outre-Manche et nous avons vu, de nos yeux vu, un certain nombre d'adresses rédigées — si on peut dire — sous forme de rébus, arriver à destination.

JEUX DE L'ESPRIT

Authentique : Au ministère de la marine, il est dix heures et demie du matin. Les ronds-de-cuir, qui vont déjeuner à onze heures, viennent d'arriver et s'installent à leur bureau. Il y a deux s'aperçoit que le gazon a oublié de remplir son encier. Il trempe sa plume, mais sa plume reste sèche comme la langue de Pelletan. Alors, il prend lui-même le crochon d'encre et, craignant d'être maladroite, il se penche à la fenêtre pour verser. Il est malade tout de même et un peu d'encre tombe sur le bitume de la rue.

Gavroche, en bas. — Tiens, monsieur le ministre qui fait comme Ponce Pilate : il se lave les mains.

— Il ne savait pas que j'étais si près... ils passaient contre une haie de cactus... Moi, par hasard, j'étais derrière... je m'étais baissée pour que don Pablo ne me demandât pourquoi j'étais jamais pas à battre le coton... Moi... dans ce temps... je me mélangais déjà à prendre mal aux yeux... — Enfin... Qu'as-tu entendu? — Don Miguel faisait : — « — Cependant, cousin, si la pauvre fille avait dit la vérité... — Mais notre maître l'a arrêté... et il lui a répondu de sa mauvaise voix... ce qui fait courir tout le monde quand on l'entend... »

— Si tu veux que nous restions amis, ne me parle plus... ne me parle jamais de cette malheureuse... — Vous disiez cependant que deux fois... — Oui, don Miguel a essayé encore une autre fois. C'est lorsque don Pablo a fait cette maladie... cette grande maladie dont il s'est relevé si changé... si cassé... si vieilli... — Ce jour-là, il était dans son lit... Ah! toujours bien malade... Mais cependant le médecin avait donné, pour la première fois un peu d'espoir... — Moi je m'occupais... je ne sais plus à quel... dans un coin... On me faisait me tenir dans la chambre du malade parce que j'ai le bûche... je le faisais bruyant. Et les senors ne prenaient pas garde à la vieille Concha... pas plus que lorsqu'ils avaient passé devant la haie de cactus... — Et don Miguel a dit alors à mon maître... c'est juste au moment où le médecin venait de partir : — « — Cousin... vous guéririez plus vite si vous aviez le cœur plus léger... si vous enleviez le poids qui y pèse depuis si longtemps... »

— Et il ajouta seulement ce mot : — « — Manuella... »

Mais don Pablo lui répondit que ce n'était autre mot : — « — « Jamais ! » — Et si durement... si impitoyablement que don Miguel n'ajouta rien... — Que don Miguel avait dit : — « — Juan ne lui avait rien avoué, à don Pablo ? — Ah! certes, non ! — Mais, insista le docteur en s'adressant

Dernière Heure

Table with 2 columns: Disease/Event and Count. Includes 'Diphthérie infantile', 'Mort-nés', etc.

Polouze, Turenne, gagnant, 44.50; placé, 7.50; Martha, 7.50. Joli départ et peloton très serré.

FÊTE MUTUALISTE

242^e Société de retraites pour la vieillesse

La 242^e Société de retraites pour la vieillesse donnait, le 23 octobre courant, dans les salons de Moyse, 71, cours Vitton, son banquet annuel...

Table: MOUVEMENT DE LA POPULATION DU 12 AU 18 OCTOBRE 1904. Columns: Births, Deaths, Marriages, Divorces.

COURSES DE VILLEURBANNE

DEUXIÈME JOURNÉE D'AUTOMNE

Très belle affluence malgré un temps brumeux, pluieux même. On y retrouve tous les fervents du sport...

1. Bébé D., à M. Brunier, monté par Ducort.

2. Bourdelean, à M. Lafond, monté par Bougon.

3. Beaujolaise, à M. P. Crozet, montée par Cartier, 5' 16" 1/4.

4. Vert-Galant, à M. P.-M. Subrin, monté par Carret, 5' 16" 1/2.

5. Beson, à Mme veuve Bles, monté par Bougon, 5' 50."

6. Camélia, à Césinger, monté par Battalio, 5' 50."

7. La Ripopée, à M. de Tracy, monté par Lassar, 5' 50."

8. Carillon, à Zafropulo, monté par Pantali, 5' 52."

9. Chattemitte, à M. Bérard, monté par F. Bérard, 5' 53."

10. Ostende II, à M. E. Bouvier, monté par Cabusset, 7' 0."

11. Réfractaire, à M. Crouzon, monté par Monfio, 7' 0."

12. Pardilla, non placée; à Emond, Muldrew, Behova, Damigella, Madaricella, Galipette.

13. Parli mutuel: pesage, Chattemitte, gagnant 180.50; placé 15.50.

14. Pesage, Ostende II, placé 10 fr.; Réfractaire, placé 8.50.

15. Pelouze, Chattemitte, gagnant 106.50, placé 41 fr.; Ostende II, 40.50; Réfractaire, 7.50.

16. La course promet d'être intéressante avec un champ aussi compacte. Le peloton part serré.

17. Ostende II et Emond, de l'écurie Bouvier, mènent longtemps le train. Bien-10 Pardilla et Chattemitte dépassent et excellent chevaux.

18. Parli mutuel: pesage, Chattemitte, gagnant 180.50; placé 15.50.

19. Pesage, Ostende II, placé 10 fr.; Réfractaire, placé 8.50.

20. Pelouze, Chattemitte, gagnant 106.50, placé 41 fr.; Ostende II, 40.50; Réfractaire, 7.50.

21. La course promet d'être intéressante avec un champ aussi compacte. Le peloton part serré.

22. Ostende II et Emond, de l'écurie Bouvier, mènent longtemps le train. Bien-10 Pardilla et Chattemitte dépassent et excellent chevaux.

23. Parli mutuel: pesage, Chattemitte, gagnant 180.50; placé 15.50.

24. Pesage, Ostende II, placé 10 fr.; Réfractaire, placé 8.50.

25. Pelouze, Chattemitte, gagnant 106.50, placé 41 fr.; Ostende II, 40.50; Réfractaire, 7.50.

26. La course promet d'être intéressante avec un champ aussi compacte. Le peloton part serré.

27. Ostende II et Emond, de l'écurie Bouvier, mènent longtemps le train. Bien-10 Pardilla et Chattemitte dépassent et excellent chevaux.

28. Parli mutuel: pesage, Chattemitte, gagnant 180.50; placé 15.50.

FAITS DIVERS

Les entoucheuses. — La nuit dernière, un brave manœuvre, M. Maxime G., demeurant rue Paul-Bert, étant « en bombe », car c'était jour de paye, committ l'imprudence de suivre dans un cabinet de toilette...

Un violent orage. — On ne signale aucune nouvelle victime; on peut donc en arrêter le chiffre à celui de 26, donné hier. Le désastre matériel est complet...

La retraite japonaise. — Moulden, 23 octobre. — Les Japonais semblent vouloir se retirer de Chakhe; déjà ils ont évacué la gare de chemin de fer; ils ripostent peu à notre feu.

NOUVELLE SENSATIONNELLE. NAVIRES ANGLAIS COULÉS PAR LES RUSSES EST-CE UN CANARD? Hull, 23 octobre. — The Foreign Office et l'Amirauté ont été avisés d'une attaque de la flottille de pêche de Hull par l'escadre russe de la Baltique.

ÉLECTIONS COMPLÉMENTAIRES. AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT. Thiers, 23 octobre. — Inscrits 6131. Volants 2883.

Paris, 23 octobre. — Inscrits 3185. Volants 2337. Blancs ou nuls 30. On obtient M. Girard et porté plainte au commissariat de police du quartier des Charpenneux.

LES MINISTRES EN VOYAGE. LE GÉNÉRAL ANDRÉ DANS LA COTE-D'OR. Gevrey-Chambertin, 23 octobre. — Aujourd'hui, à l'occasion de la fondation du comité républicain démocratique a été donné un banquet de 250 couverts sous la présidence du général André.

LES MINISTRES EN VOYAGE. Thiviers, 23 octobre. — Dans un discours, au banquet offert, à l'occasion de l'inauguration de l'école de Thiviers, M. Doumergue a dit que la séparation de l'Église et de l'État doit être envisagée et aboutira, grâce à l'union des républicains.

TREMBLEMENTS DE TERRE. Copenhague, 23 octobre. — Des secousses sismiques ont été ressenties ce matin à Friedrichshavn, Helsingør et dans d'autres localités du Jutland septentrional.

GUERRE RUSSO-JAPONAISE. ARMÉE RUSSE DE L'EST. Sheningk, 23 octobre. — Ni l'une ni l'autre des deux armées n'a effectué ni mouvement important. Les Russes ont cependant réoccupé l'anouponouza; quant aux Japonais ils occupent une position sur les pentes menant au Cha Ho.

LE FROID. Moulden, 23 octobre. — Maintenant le froid est intense et les tentes garantissant insuffisamment les troupes, il faudra probablement d'ici 15 jours s'occuper de la question des quartiers d'hiver.

PETITS ENGAGEMENTS. Tokio, 23 octobre. — Dans l'après-midi du 20 les troupes russes occupaient les environs de Soutanoutai ouvrirent la canonade sur la gare de Cha-Ho; dans la nuit du 20 nous sommes emparés de 120 fusils et d'une grande quantité de munitions auprès de Chang-Liang-Pao.

UNE STATION HÉLIOGRAPHIQUE JAPONAISE. Saint-Petersbourg, 23 octobre. — Les Japonais établissent un point d'observation héliographique à la station de Schakne restée en leur pouvoir et qui fut hier l'objectif de la canonade des Russes.

A PORT-ARTHUR. Saint-Petersbourg, 23 octobre. — Le bombardement de Port-Arthur est maintenant dirigé principalement contre la rade où se tient l'escadre russe. Les Japonais tirent très vigoureusement avec des mortiers placés du côté de la baie du Pigeon, sur laquelle la garnison dirige aussi un violent feu d'artillerie pour les empêcher d'y placer de nouveaux canons de siège.

LA FLOTTE RUSSE. Cherbourg, 23 octobre. — Quatre nouveaux torpilleurs russes, escortés par le transport charbonnier Kitay, arrivent en rade. Ils vont se ravitailler de charbon.

Vide, 23 octobre. — Les vapeurs allemands Pallas, Arcania, Elisabeth Mars et Monnell, chargés de charbon, ont mouillé dans le port. L'escadre de la Baltique est

CHRONIQUE

Écoles de traits de charpentiers. — Les maîtres charpentiers de Lyon et de la banlieue portent à la connaissance des ouvriers charpentiers qu'une école de traits de charpentiers théorique et pratique est créée sous leurs auspices.

M. Pelouze, gagnant, 44.50; placé, 7.50; Martha, 7.50. Joli départ et peloton très serré.

1. Bébé D., à M. Brunier, monté par Ducort.

2. Bourdelean, à M. Lafond, monté par Bougon.

3. Beaujolaise, à M. P. Crozet, montée par Cartier, 5' 16" 1/4.

4. Vert-Galant, à M. P.-M. Subrin, monté par Carret, 5' 16" 1/2.

5. Beson, à Mme veuve Bles, monté par Bougon, 5' 50."

6. Camélia, à Césinger, monté par Battalio, 5' 50."

7. La Ripopée, à M. de Tracy, monté par Lassar, 5' 50."

8. Carillon, à Zafropulo, monté par Pantali, 5' 52."

9. Chattemitte, à M. Bérard, monté par F. Bérard, 5' 53."

10. Ostende II, à M. E. Bouvier, monté par Cabusset, 7' 0."

11. Réfractaire, à M. Crouzon, monté par Monfio, 7' 0."

12. Pardilla, non placée; à Emond, Muldrew, Behova, Damigella, Madaricella, Galipette.

13. Parli mutuel: pesage, Chattemitte, gagnant 180.50; placé 15.50.

14. Pesage, Ostende II, placé 10 fr.; Réfractaire, placé 8.50.

15. Pelouze, Chattemitte, gagnant 106.50, placé 41 fr.; Ostende II, 40.50; Réfractaire, 7.50.

16. La course promet d'être intéressante avec un champ aussi compacte. Le peloton part serré.

17. Ostende II et Emond, de l'écurie Bouvier, mènent longtemps le train. Bien-10 Pardilla et Chattemitte dépassent et excellent chevaux.

18. Parli mutuel: pesage, Chattemitte, gagnant 180.50; placé 15.50.

19. Pesage, Ostende II, placé 10 fr.; Réfractaire, placé 8.50.

20. Pelouze, Chattemitte, gagnant 106.50, placé 41 fr.; Ostende II, 40.50; Réfractaire, 7.50.

21. La course promet d'être intéressante avec un champ aussi compacte. Le peloton part serré.

22. Ostende II et Emond, de l'écurie Bouvier, mènent longtemps le train. Bien-10 Pardilla et Chattemitte dépassent et excellent chevaux.

23. Parli mutuel: pesage, Chattemitte, gagnant 180.50; placé 15.50.

COURRIER DES SPECTACLES

Nouveau-Théâtre. — Ce soir, à 8 h. 1/2. Mademoiselle Aurora, comédie à l'avenue de M. Maurice Champagne. Le spectacle commencera par La Loterie, du même auteur.

Opéra. — Ce soir, à 8 h. 1/2. Mademoiselle Aurora, comédie à l'avenue de M. Maurice Champagne. Le spectacle commencera par La Loterie, du même auteur.

Concert de l'Horloge. — Décidément Mam'zelle Nicolette, la très jolie fantaisie bouffe de MM. Talmat, Gavard, et Talmat, montée avec comme un très gros succès, consacré par les articles élogieux de toute la presse de notre ville; auteurs, interprètes doivent être satisfaits car à chaque représentation ce ne sont que bravos et rappels et de félicitations.

Cirque Bureau. — Vendredi, 23 octobre. Inauguration de l'école de l'avenue de M. Maurice Champagne. Extraordinaires attractions, très belle cavalerie, vingt clowns, corps de ballet.

Velodrome de Genas. — Ce soir, à 8 h. 1/2. Course de 3^e catégorie, finale 1.500 mètres, H. Condé (P.V.), Favre (C.A.L.), Fouches (P.V.), Cruizel (C.A.L.).

Match Brunet-Chaput: 1^{er} manche 10 k.: Chaput 1220, Brunet à 250 m.

2^e manche 30 k.: Chaput 3812, Brunet à 6 tours.

3^e manche 50 k.: Christophe 541, 35, Néron à 303 mètres, Lapièrre à un tour.

4^e manche 75 k.: Christophe 541, 35, Néron à 303 mètres, Lapièrre à un tour.

5^e manche 100 k.: Christophe 541, 35, Néron à 303 mètres, Lapièrre à un tour.

6^e manche 125 k.: Christophe 541, 35, Néron à 303 mètres, Lapièrre à un tour.

7^e manche 150 k.: Christophe 541, 35, Néron à 303 mètres, Lapièrre à un tour.

8^e manche 175 k.: Christophe 541, 35, Néron à 303 mètres, Lapièrre à un tour.

9^e manche 200 k.: Christophe 541, 35, Néron à 303 mètres, Lapièrre à un tour.

10^e manche 225 k.: Christophe 541, 35, Néron à 303 mètres, Lapièrre à un tour.

11^e manche 250 k.: Christophe 541, 35, Néron à 303 mètres, Lapièrre à un tour.

12^e manche 275 k.: Christophe 541, 35, Néron à 303 mètres, Lapièrre à un tour.

13^e manche 300 k.: Christophe 541, 35, Néron à 303 mètres, Lapièrre à un tour.

14^e manche 325 k.: Christophe 541, 35, Néron à 303 mètres, Lapièrre à un tour.

15^e manche 350 k.: Christophe 541, 35, Néron à 303 mètres, Lapièrre à un tour.

16^e manche 375 k.: Christophe 541, 35, Néron à 303 mètres, Lapièrre à un tour.

17^e manche 400 k.: Christophe 541, 35, Néron à 303 mètres, Lapièrre à un tour.

DEMANDES EN MARIAGE

M. Pelouze, gagnant, 44.50; placé, 7.50; Martha, 7.50.

1. Bébé D., à M. Brunier, monté par Ducort.

2. Bourdelean, à M. Lafond, monté par Bougon.

DEMANDES EN MARIAGE

M. Pelouze, gagnant, 44.50; placé, 7.50; Martha, 7.50.

1. Bébé D., à M. Brunier, monté par Ducort.

2. Bourdelean, à M. Lafond, monté par Bougon.

fourmi au travail son principal élément. Les ordres qui se succèdent sans interruption et très rapidement l'empêchent d'avoir un moment de repos consacré à ce genre d'histoire.

A Lyon, dans les petits ateliers de tissage mécanique où à la main, l'animation n'est pas moindre; on retrouve les *tagetes* imprimées, *gros velours* ou *petits velours*, les *tagetes mouselines* et *armures* de belles qualités. Le *velours tout soie* se voit l'objet d'une demande très soutenue.

A Paris, la fin des villégiatures a rendu à la vente de nos soieries toute son ampleur. Les représentants des maisons de Gros, venus dernièrement dans notre ville, ont marqué leur passage par de nombreux ordres portant sur les *Unis* en général; mais leur intérêt paraît être attiré, plus que précédemment, par les *Nouveautés*.

Leurs opérations, jusqu'à présent, n'ont porté, il est vrai, que sur de faibles quantités dans ce genre, mais il est intéressant de noter cette tendance qui promet de s'accroître, et qui tendra surtout à la fin de l'année, car, longtemps encore, restera sans rivale pour ses soieries.

G^o BAZAR de LYON

31, Rue de la République, 31 et Place des Cordeliers

RAYON DE VÊTEMENTS

POUR Hommes et Jeunes Gens

Les 27, 28, 29, 30 et 31 Octobre

Grande Mise en Vente

D'AFFAIRES SENSATIONNELLES

COUPONS drap, qualité supérieure, pour pantalons, dispositions variées, le coupon de 1=20, valeur réelle 14.95, sacrifié à 6.45

PARDESSUS pour hommes, haute nouveauté en très belle qualité, avec col velours. Réclame... 14.95

PARDESSUS mode, qualité supérieure, façon grand tailleur, val. réelle 50fr., au prix sans précédent de 24.95

PANTALONS pour hommes, cheviotte et drap fantaisie, dispositions nouvelles. Recommandé... 3.95

CAUSERIE SCIENTIFIQUE

LES RHUMATISMES

Il a fallu longtemps avant que l'on se rende compte de l'origine microbienne, du rhumatisme ou plutôt des rhumatismes. Que ce soit le rhumatisme aigu, le rhumatisme goutteux, l'horrible rhumatisme chronique, la lancinante sciatalgie, d'est au microbe qu'il faut s'adresser si l'on veut vaincre la cause et détruire les effets. Je dis: c'est aux microbes qu'il faut s'adresser, car c'est contre eux que doivent porter tous les efforts et ces efforts doivent être de tous les instants, c'est-à-dire pendant la maladie et surtout après. Nous pourrions même dire avant, si les arthritiques voulaient prendre la peine de se soigner préventivement.

Mais c'est trop demander à l'homme que de le priver de s'assurer contre la maladie. Il assure tout, sa vie, sa maison, son mobilier, sauf sa santé!

Or, les microbes en général, et celui du rhumatisme en particulier, ne sont vaincus et détruits que parce que le célèbre Mentchikoff a appelé la pacygocytose. Il faut faire manger le mauvais microbe par un microbe utile ou par une cellule destructrice. Dans notre organisme, c'est le globule blanc, le leucocyte, qui est notre aliment de la forme pacygocytaire. Quand il ne suffit plus à sa fonction, il faut songer à l'aider. Comment y parvenir? En introduisant dans l'économie des ferments sélectionnés, produits de l'action des microbes utiles, lesquels forment une armée de réserve qui balaye devant elles les légions ennemies.

Les cellules vivantes énergiques que contiennent les ferments purs de Jacquemin ont paru au monde savant tout indiquées pour combattre l'envahissement microbien, et, en effet, les résultats ont dépassé les prévisions. Dans le cas spécial de rhumatisme qui nous intéresse et qui intéresse tant de malades, nous sommes heureux de signaler qu'un établissement en France et à l'étranger, les cours savants ont donné force de formule à la découverte du professeur Jacquemin et que son Ferment est devenu aujourd'hui un moyen classique et absolu de traitement des rhumatismes, quelles que soient leurs formes.

Docteur FONTARCE.

AUX MALADES. — On ne saurait trop engager les malades à se mettre en garde contre les produits de la pharmacopée présentés sous le nom de Ferment de raisins et dans lesquels la levure de raisins fait souvent défaut, ou se trouve sous une forme affaiblie, dont l'efficacité est par conséquent nulle. Nous rappelons que la fabrication du vrai ferment de raisins sous forme active, nécessite une installation considérable, des appareils modernes et perfectionnés que seul possède l'Institut de Recherches Scientifiques et Industrielles de Malsévillo (Fondation G. Jacquemin).

Pour tous renseignements, écrire à M. Jacquemin, Institut de Recherches Scientifiques, à Malsévillo, près Nancy (Meurthe-et-Moselle), qui, sur demande, enverra gratuitement une brochure contenant la communication à l'Académie de Médecine et de nombreuses observations sur des cas particuliers. Dans un but de vulgarisation humanitaire, l'Institut Jacquemin enverra le Ferment de Raisins gratuitement de port et d'emballage.

PREMIER ARRONDISSEMENT. — Marie Desfontaines, épouse Orgener, chenilleuse, 28 ans, 11, rue Sergent-Bianchi, 8 h. — Clément Perrin, 1 mois 1/2, 14, rue Imbert-Colomès, 9 h.

DEUXIÈME ARRONDISSEMENT. — Jeanne Desbrosses, 62 ans, domestique, Hôtel-Dieu, 7 h. — Marie Battard, veuve Ruffier, 67 ans, 7, rue change ambulante, Hôtel-Dieu, 8 h. — Antoinette Tatier, épouse Lheritier, 28 ans, Hôtel-Dieu, 10 h. — Antoinette Chabriand, 7 ans, Charité, 9 heures.

TROISIÈME ARRONDISSEMENT. — François Deléage, 71 ans, 28, rue de Guéhenne, 8 h. — Maurice-Désiré Merlin, 65 ans, employé, 25, rue Bancel, 10 h.

QUATRIÈME ARRONDISSEMENT. — Pierre Combrion, 79 ans, 43, rue de l'Enfance, 8 h. — Marie Dubois, dévouée, 68 ans, hôpital Croix-deux, 2 h. — Marie Carlot, veuve Brochier, dévouée, 68 ans, 13, rue d'Austerlitz, 3 h.

CINQUIÈME ARRONDISSEMENT. — Etienne Joyet, Vve Tabard, cultivateur, 40 ans, 14, rue du Beuf, 7 h. — Marie Serrad, Vve Jeanne, 79 ans, 22, rue de la Gare-de-Paix, 8 h.

SIXIÈME ARRONDISSEMENT. — Catherine Maillet, guipière, 38 ans, 97, r. Bussuet, 1 h. — Marie Dufey, épouse Grapin, mercière, 40 ans, 10, boulevard des Brotteaux, 2 h.

FUNÉRAILLES D'AUJOURD'HUI

PREMIER ARRONDISSEMENT. — Marie Desfontaines, épouse Orgener, chenilleuse, 28 ans, 11, rue Sergent-Bianchi, 8 h. — Clément Perrin, 1 mois 1/2, 14, rue Imbert-Colomès, 9 h.

DEUXIÈME ARRONDISSEMENT. — Jeanne Desbrosses, 62 ans, domestique, Hôtel-Dieu, 7 h. — Marie Battard, veuve Ruffier, 67 ans, 7, rue change ambulante, Hôtel-Dieu, 8 h. — Antoinette Tatier, épouse Lheritier, 28 ans, Hôtel-Dieu, 10 h. — Antoinette Chabriand, 7 ans, Charité, 9 heures.

TROISIÈME ARRONDISSEMENT. — François Deléage, 71 ans, 28, rue de Guéhenne, 8 h. — Maurice-Désiré Merlin, 65 ans, employé, 25, rue Bancel, 10 h.

QUATRIÈME ARRONDISSEMENT. — Pierre Combrion, 79 ans, 43, rue de l'Enfance, 8 h. — Marie Dubois, dévouée, 68 ans, hôpital Croix-deux, 2 h. — Marie Carlot, veuve Brochier, dévouée, 68 ans, 13, rue d'Austerlitz, 3 h.

CINQUIÈME ARRONDISSEMENT. — Etienne Joyet, Vve Tabard, cultivateur, 40 ans, 14, rue du Beuf, 7 h. — Marie Serrad, Vve Jeanne, 79 ans, 22, rue de la Gare-de-Paix, 8 h.

SIXIÈME ARRONDISSEMENT. — Catherine Maillet, guipière, 38 ans, 97, r. Bussuet, 1 h. — Marie Dufey, épouse Grapin, mercière, 40 ans, 10, boulevard des Brotteaux, 2 h.

